

IAE formation

12 Chemin des Potuys
93230 Romainville
Email: contact@iaeformation.fr
Tel: +33 6 49 81 70 39



CACES R482 CATÉGORIE F - INITIAL

Ce cursus vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour opérer en toute sécurité des engins de chantier aux fonctions spécifiques. En mettant l'accent sur la maîtrise technique et la sécurité, cette formation vous préparera à devenir un opérateur compétent et polyvalent sur les chantiers.

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain. RS7049. Certificateur : INRS.

Date d'enregistrement : 31/01/2025

Durée: 21.00 heures (3.00 jours)

Profils des apprenants

- Opérateurs débutants et toute personne souhaitant obtenir le CACES R482 Catégorie F.

Prérequis

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Avoir une aptitude médicale à la conduite des engins de chantier.
- Aucune expérience préalable en conduite des engins de chantier n'est requise, bien que des connaissances de base en manutention et en sécurité seraient un avantage.

- **Modalités et délais d'accès**

Délais d'accès moyens : démarrage de la formation au plus tôt 15 jours après l'inscription définitive

- **Accessibilité**

- Handicap : notre formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'information, merci de contacter notre référent handicap à l'adresse suivante : contact@iaeformation.fr

- **Durée**

3 jours (21 heures)

Indicateurs de résultats 2024/2025

Taux de satisfaction : 92%

Nombre de stagiaires : 23

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les caractéristiques et les usages des engins de chantier spéciaux.
- Maîtriser les techniques de conduite, de manœuvre et de contrôle de ces engins.
- Savoir évaluer les risques et adopter des pratiques sécuritaires pendant les opérations.
- Développer une conscience aiguë de l'importance de la sécurité dans des environnements spécifiques.

IAE formation

12 Chemin des Potuys
93230 Romainville
Email: contact@iaeformation.fr
Tel: +33 6 49 81 70 39



Contenu de la formation

- Module 1 : Introduction aux engins de chantier spéciaux
 - Présentation des engins de chantier spéciaux : grues, draglines, foreuses, etc.
 - Rôle et fonctions spécifiques de ces engins sur les chantiers.
- Module 2 : Conduite et manœuvre des engins spéciaux
 - Techniques avancées de conduite et de manœuvre pour les engins spéciaux.
 - Pratique des mouvements précis et délicats nécessaires à ces engins.
- Module 3 : Évaluation des risques et mesures de prévention
 - Identification des dangers particuliers liés aux engins de chantier spéciaux.
 - Mesures de prévention spécifiques : sécurisation des charges, signalisation.
- Module 4 : Techniques de levage et de manipulation spéciales
 - Utilisation sécuritaire des équipements de levage et des accessoires spécifiques.
 - Pratique du levage, du déplacement et du déchargement de charges particulières.
- Module 5 : Maintenance et entretien des engins spéciaux
 - Bonnes pratiques pour assurer le bon fonctionnement des engins spéciaux.

IAE Formation | 12 Chemin des Potuys 93230 Romainville | Numéro SIRET : 938818580 |
Numéro de déclaration d'activité : 11931136593 (auprès du préfet de région de : Ile-de-France)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.

IAE formation

12 Chemin des Potuys
93230 Romainville
Email: contact@iaeformation.fr
Tel: +33 6 49 81 70 39



- Maintenance spécifique aux caractéristiques de chaque engin.
- Module 6 : Réglementations et normes en sécurité pour les engins spéciaux
 - Conformité aux règles de sécurité et aux normes en vigueur pour les engins spéciaux.
 - Rôle de l'opérateur dans le respect des réglementations spécifiques.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateurs expérimentés en conduite des engins de chantier.

Ressources pédagogiques et techniques

- Salles de formation équipées
- Supports de cours théoriques personnalisés imprimés ou numériques.
- Vidéos et démonstrations pratiques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Évaluation continue des connaissances théoriques tout au long de la formation.
- Évaluation des compétences pratiques lors des exercices de conduite et de manœuvre.
- Passage de l'examen de certification CACES pour l'obtention du certificat.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Les formateurs expérimentés en sécurité sur les chantiers.

Ressources pédagogiques et techniques

- Des supports de cours
- Des documents de référence
- Des études de cas ainsi des outils pratiques pour rendre l'apprentissage plus facile
- La pratique des compétences acquises par des mises en situation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluations pour valider les compétences.
- Une évaluation théorique
- Une évaluation pratique (une mise en situation)

Méthodes mobilisées

Apports théoriques interactifs

- Présentation des règles de sécurité liées aux échafaudages fixes (normes, réglementation, responsabilités).
- Études de cas concrets issus du secteur du bâtiment.
- Utilisation de supports visuels (diaporama, vidéos pédagogiques, fiches techniques).

Méthodes démonstratives

- Démonstration par le formateur de la mise en place d'un échafaudage fixe.
- Explication pas-à-pas des gestes corrects et des erreurs à éviter.

Mises en situation pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage sous la supervision du formateur.
- Exercices d'utilisation en conditions réelles (montée, descente, déplacement de charges).
- Vérification des points de contrôle de sécurité.

Pédagogie active et participative

- Travaux en petits groupes pour favoriser la coopération et l'entraide.

Prix : 504.00 € HT par stagiaire

IAE formation

12 Chemin des Potuys
93230 Romainville
Email: contact@iaeformation.fr
Tel: +33 6 49 81 70 39



Contact : Benyoussef ABDELHAKIM
contact@iaeformation.fr
Tel: +33 6 49 81 70 39

IAE Formation | 12 Chemin des Potuys 93230 Romainville | Numéro SIRET : 938818580 |
Numéro de déclaration d'activité :11931136593 (*auprès du préfet de région de : Ile-de-France*)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.